

Le Président

ATTESTATION DE DÉPÔT DE FONDS

La CARPA OUEST ATLANTIQUE BRETAGNE, domiciliée à NANTES (44202) cedex 2 – 25 rue La Noüe Bras de Fer – BP 40235, représentée par son Président en exercice, Maître Alexis EVEILLARD,

ATTESTE PAR LA PRÉSENTE

Avoir reçu en dépôt sur le compte ouvert à la CARPA OUEST ATLANTIQUE BRETAGNE par l'intermédiaire de Maître Alexandre PENILLET du cabinet INFLUENCE AVOCATS, sur le compte ouvert pour le dépôt du capital social de la société par actions simplifiée 7SDJ (la « Société »), la somme de **mille (1.000 €)**.

Il est précisé que cette somme a été déposée par :

➤ Monsieur **Servan, Nicolas CUDENNEC**, né le 21 août 1989, à Schoelcher (972), demeurant à Plozévet (29710), Lieu-dit Lestréouzien, de nationalité française, à concurrence de mille euros (1.000 €).

Le retrait de ces fonds ne pourra être effectué que par le représentant de la Société sur présentation à la CARPA du certificat du greffier du Tribunal de Commerce attestant de la réalisation définitive de l'augmentation de capital.

Fait pour valoir ce que de droit.

A Nantes,
Le 3 janvier 2024



CARPA Ouest Atlantique Bretagne

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - Siret : 308 648 484 00035 - APE : 9411Z

Siège Social : 25, rue la Noüe Bras de Fer - BP 40235 - 44202 NANTES CEDEX 2

tél : 02 40 20 49 13 – president@carpaoab.carpafrance.org

**CARPA Ouest
Atlantique Bretagne**

Barreaux de
BREST
LA-ROCHE-SUR-YON
LORIENT
NANTES
QUIMPER
RENNES
SAINT-BRIEUC
SAINT-NAZAIRE
VANNES

Adresse Courrier

25, rue la Noüe Bras de Fer
44202 NANTES
tél : 02 40 20 49 13